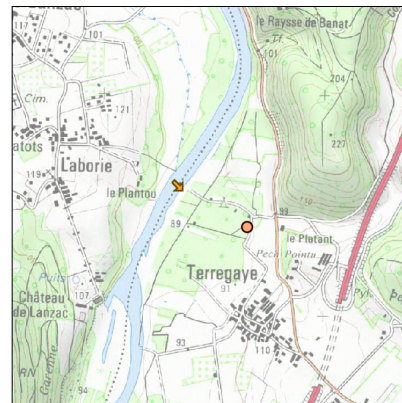
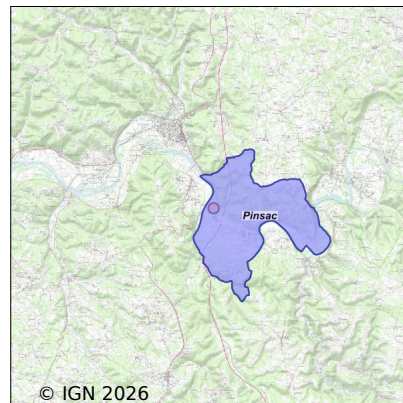


# Système d'assainissement 2024

## PINSAC (TERREGAYE)

### Réseau de type Séparatif



## Station : PINSAC (TERREGAYE)

<b>Code Sandre</b>	<b>0546220V001</b>
<b>Nom du maître d'ouvrage</b>	COMMUNE DE PINSAC
<b>Nom de l'exploitant</b>	-
<b>Date de mise en service</b>	juin 1986
<b>Date de mise hors service</b>	-
<b>Niveau de traitement</b>	Secondaire bio (Ntk)
<b>Capacité</b>	500 équivalent-habitant
<b>Charge nominale DBO5</b>	30 Kg/j
<b>Charge nominale DCO</b>	60 Kg/j
<b>Charge nominale MES</b>	45 Kg/j
<b>Débit nominal temps sec</b>	75 m3/j
<b>Débit nominal temps pluie</b>	-
<b>Filières EAU</b>	File 1: Décantation physique, Lit bactérien, Filtres à sables
<b>Filières BOUE</b>	File 1: Lits de séchage
<b>Filières ODEUR</b>	
<b>Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)</b>	581 288, 6 419 612 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
<b>Milieu récepteur</b>	Rivière - La Dordogne

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

36% de Pinsac depuis 2002

## Observations SDDE

### Système de collecte

Nombre de raccordés :

Une trentaine d'abonnés dont un camping avec 65 emplacements (données 2023).

La charge permanente représente environ 45 EH. La charge saisonnière du camping représente environ 100 à 130 EH, sur une durée de 3 mois. Ainsi, la moyenne annuelle de la charge reçue à la STEU est de l'ordre de 75 à 80 EH.

Fonctionnement :

Le comportement du réseau de collecte n'appelle aucune remarque particulière.

### Station d'épuration

Remplissage :

En moyenne sur l'année, le remplissage hydraulique est d'environ 77 EH, soit 15 % de la capacité de l'installation, calculé à partir du temps de fonctionnement des pompes du poste de relevage. De juin à septembre, avec la fréquentation du camping, la charge hydraulique peut atteindre 30 % de la capacité nominale soit 150 EH.

La charge organique mesurée lors de la mesure d'auto-surveillance est de l'ordre de 90 EH, soit 18 % de la capacité des ouvrages.

Entretien :

L'entretien des ouvrages est convenable. Le carnet d'exploitation est bien complété.

Fonctionnement :

La qualité du rejet est difficile à sécuriser et, lors de la mesure d'auto-surveillance, elle ne respectait pas les exigences réglementaires pour les paramètres MES, DCO et DBO<sub>5</sub>.

On peut cependant noter que les bassins d'infiltrations apportent un complément de traitement qui permet d'assurer la protection du milieu en période estivale.

Les ouvrages sont vieillissants, les cloisons de séparation entre la zone de décantation et la zone de digestion ne sont plus fonctionnelles. De plus, le canal de sortie est fissuré et tout le effluent traité ne passe pas par le seuil triangulaire.

D'après une expertise, la fissure dans l'angle de l'ouvrage est liée à un problème de réalisation (insuffisance de ferrailage ou défaut de positionnement des armatures) qui peut être traité par plusieurs méthodes décrites dans le rapport (injection, colmatage ou calfeutrement). Dans l'attente de ces travaux, un suivi de l'évolution de la fissure avec une jauge peut être mis en place.

La qualité de l'exploitation est en amélioration depuis mi-2024 : le contacteur de la pompe de recirculation a été remplacé en juillet, l'horloge de la pompe 1 a été remplacée le 28/05/2024, et les végétaux en surface du chapeau de boues ont été retirés.

Auto-surveillance :

La mesure d'auto-surveillance est réalisée tous les ans par le SYDED. Les analyses sont effectuées par un laboratoire indépendant agréé.

Pour l'année 2024, la mesure est jugée représentative du fonctionnement habituel de l'installation.

Impact visible sur le milieu récepteur :

Aucun impact visible sur le milieu récepteur car infiltration totale du rejet.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Pratique des loisirs aquatiques sur la Dordogne.

## Sous produits

Production théorique : (ratio : 240 l/EH/an et concentration des boues à 40 g/l)

En absence de la consommation en eau potable (celle-ci est disponible uniquement pour l'ensemble des 2 STEU du Bourg et de Terregaye), il n'est pas possible de dévaluer la production théorique.

Production réelle :

La production réelle mesurée à partir des hauteurs de boues dans le décanteur est de l'ordre de 12 m<sup>3</sup>/an.

Fonctionnement :

Pas d'évacuation en 2024. Il est toujours conseillé de continuer d'évacuer les boues sur le lit de séchage pour réduire le volume stocké dans le décanteur digesteur.

Deux évacuations de boues ont été réalisées en 2024, pour un volume total de l'ordre de 10 m<sup>3</sup>.

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	20,4 m <sup>3</sup> /j	27 %			20,4 m <sup>3</sup> /j	
DBO5	5,5 Kg/j	18 %	270 mg/l	81 %	1 Kg/j	50 mg/l
DCO	11 Kg/j	18 %	540 mg/l	53 %	5,2 Kg/j	256 mg/l
MES	3,5 Kg/j		170 mg/l	23,5 %	2,7 Kg/j	130 mg/l
NGL	1,4 Kg/j		69 mg/l	-7,2 %	1,5 Kg/j	74 mg/l
NTK	1,4 Kg/j		69 mg/l	35 %	0,9 Kg/j	45 mg/l
PT	0,2 Kg/j		8,3 mg/l	-35,8 %	0,2 Kg/j	11,3 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2024

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546220V001>